

Conditions Générales de Vente

(Version au 01/01/2014)

Les présentes Conditions Générales de Ventes (ci-après dénommées les « CGV ») sont celles applicables à la société DBINFORMATIQUE69, société au statut d'auto-entrepreneur, dont le siège est situé 165 Av Sidoine Apollinaire 69009 Lyon, Siret : 52889826500012 - Tél: 04.82.53.41.14 - Courriel : dbinformatique69@gmail.com – Site : www. dbinformatique69.fr

Article 1 : Définition

DBINFORMATIQUE69 (ci-après dénommée «DBINFORMATIQUE69») est une société proposant à ses clients professionnels et Particuliers des prestations de services informatiques telles que : dépannage, installations de logiciels et de matériels informatique, assistance, maintenance et de toutes autres prestations en relation avec les Nouvelles Technologies de l'Informatique et de la Communication auprès des TPE, PME, Collectivités territoriales, Administrations et particuliers. DBINFORMATIQUE69.

Article 2 : Application des CVG

Conformément à la réglementation en vigueur, les CGV sont portées à la connaissance de tout client qui en fait la demande, ces dernières étant en permanence accessibles sur le site Web de DBINFORMATIQUE69. Toute commande emporte l'adhésion pleine et entière sans réserve du client aux CGV qui sont annexées à tous les documents contractuels de DBINFORMATIQUE69. L'acceptation des CGV prendra effet pour le client avant toute intervention ou livraison, à la date de la signature d'un devis, valable 3 Mois (Sauf délai précisé sur le devis), d'un bon de commande ou d'un contrat de maintenance. Les CGV priment sur tout autre document contractuel du client et s'applique durant toute la durée de la relation contractuelle entre le client et dans les conditions précisées ci-après.

Article 3 : Tarifs

Les prestations de services sont fournies aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande. Ils sont libellés en euros. Les prix indiqués sont net (*Dispensé d'immatriculation en application de l'article L123-1-1 du code de commerce ou en application de l'article 19 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement du commerce et de l'artisanat.*) Toute intervention réalisé dans l'urgence, savoir en dehors des horaires d'ouverture fera l'objet d'une facturation supplémentaire. Une facture est établie par DBINFORMATIQUE69 et envoyé par mail ou remise au client lors de chaque intervention ou prise de commande. Les conditions de détermination du coût des services dont le prix ne peut être connu a priori ni indiqué avec exactitude seront communiqués au client ou feront l'objet d'un devis détaillé, à la demande du client. Le client pourra bénéficier de réductions de prix, rabais, remises et ristournes, en fonction des quantités de prestations de services commandées, en une seule fois et un seul lieu, ou de la régularité de ses commandes de produits ou prestations de services, dans les conditions et selon les modalités décrites aux tarifs de DBINFORMATIQUE69 .

Pour les détenteurs d'un contrat de maintenance, les règlements seront effectués par prélèvement à 30 jours fin de mois.

Article 4 : Conditions de paiement

Le prix est payable comptant à la fourniture de la prestation de services ou au jour de la réception de la facture, comme indiqué sur la facture remise au client. Pour toute commande faisant l'objet d'un devis, un acompte de 30% du prix du devis sera exigé lors de la signature du devis. Le solde du prix est payable comptant, au jour de la fourniture de la prestation de services ou de la réception de la facture. En dehors de toute disposition spéciale accordée, le règlement est fait dans les 10 jours suivant la réception de la facture de DBINFORMATIQUE69 par chèque, ou virement bancaire.

Article 5 : Transfert de propriété et des risques inhérents au matériel et aux logiciels

DBINFORMATIQUE69 reste propriétaire de l'ensemble des prestations jusqu'au complet paiement et jusqu'à l'encaissement effectif du montant des factures. Les codes sources des logiciels ou site internet reste la propriété de DBINFORMATIQUE69, sauf entente écrite préalable en accord avec le client. A défaut d'obtenir le parfait paiement, DBINFORMATIQUE69 sera en droit de reprendre possession à tout moment des prestations ou de suspendre les services concernés, et ce même dans l'hypothèse où ceux-ci seraient livrés et installés chez le client.

Article 6 : Pénalités

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le client au-delà du délais fixé ci-dessus, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard, d'un montant égal à 3 fois le taux d'intérêt légal calculé sur le montant de la totalité des sommes dues facturées, seront dues par le client conformément aux dispositions de l'prestion L. 441-6 du code de commerce, et ce sans mise en demeure préalable.

Article 7 : Engagement du client

Conformément à la loi, à la signature du devis, celui-ci prend la valeur de contrat et constitue un engagement ferme de la part du professionnel comme du client. En cas de litige, le devis constitue donc l'élément de référence.

En cas d'annulation, de la part du client après le délai légal de rétractation, l'intégralité du montant du devis devra être réglée par le client.

En cas d'annulation, de la part de DBINFORMATIQUE69, l'intégralité des sommes versées dans le cadre du devis seront intégralement remboursées.

Un acompte de 30% du devis devra être réglé à la signature.

Dès le début de la réalisation de la prestation de services, le client met à la disposition de DBINFORMATIQUE69 tout le matériel qui lui sera nécessaire pour effectuer sa mission. Il s'agit notamment de pouvoir accéder aux locaux et au matériel informatique (ordinateurs, périphériques, commutateurs). Le client doit mettre à la disposition de DBINFORMATIQUE69 ses licences de logiciels ainsi que leur volume d'installation, mais

aussi les différents mots de passe des postes, mails, fichiers ou serveurs qui lui seront nécessaires.

Article 8 : Engagement de DBINFORMATIQUE69

DBINFORMATIQUE69 exécute les prestations commandées soit dans les locaux du client, soit dans ses propres locaux ou en prise en main à distance (PMAD). Les horaires d'intervention sont de 9h00 à 18h00 du lundi au vendredi, sauf jour férié. En cas d'urgence, tout client peut contacter le numéro : 04 82 53 41 14 du lundi au samedi de 9h00 à 18h00.

Il est rappelé que la bonne exécution de la mission de DBINFORMATIQUE69, tant en ce qui concerne la fourniture d'une prestation de services, ne dépend pas seulement de la qualité des matériels, logiciels, et services utilisés, mais aussi de facteurs et conditions échappant à son contrôle, tels que l'installation d'origine des matériels et/ou logiciels, les méthodes de travail utilisées et le niveau de qualification de l'utilisateur. DBINFORMATIQUE69 s'engage à fournir les moyens humains et/ou techniques nécessaires à l'exécution des différents prestations définies dans les CGV. Ainsi, pour les prestations sur site, DBINFORMATIQUE69 s'engage à intervenir dans les meilleurs délais. Il est précisé que les délais sont fournis à titre indicatif, et tout retard et/ou report de la date et/ou de l'heure de l'intervention ne pourra donner lieu à aucun dédommagement et/ou remboursement et/ou annulation de la part du client. DBINFORMATIQUE69 n'est soumis qu'à une obligation de moyens et en aucun cas à une obligation de résultats.

Article 9 : Garantie

Les prestations fournies sont garantis par le DBINFORMATIQUE69 ou l'éditeur suivant des modalités qui leur sont propres, DBINFORMATIQUE69 n'étant en aucun cas leur constructeur. DBINFORMATIQUE69 garantit le client, conformément aux dispositions légales, contre tout défaut de conformité des prestations et tout vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisations des prestations les rendant impropres à l'usage auxquels ils étaient destinés, à l'exclusion des toutes négligences ou fautes du client, pendant une durée de 1 an à compter de leur fourniture au client. Afin de faire valoir ses droits, le client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer DBINFORMATIQUE69 par mail, de l'existence de vices dans un délai maximum de 2 mois à compter de la livraison des prestations. Les frais de transport resteront à la charge du client. Les envois en port du ou contre remboursement seront refusés. L'utilisation des prestations fournis se fait sous la responsabilité exclusive du client à qui il appartient d'assumer la direction et la surveillance des prestations. Sont exclus de la garantie tous dommages résultant notamment d'un cas de force majeure, d'une mauvaise utilisation ou d'une utilisation abusive ou négligente des prestations par le client, du non-respect des instructions d'installation ou d'exploitation, d'une intervention effectuée sur les prestations par un tiers non agréé expressément par DBINFORMATIQUE69 ainsi que tous dommages résultant de l'emploi de fournitures non agréées, de la force majeure ou du fait de tiers. Toute réclamation selon laquelle les prestations seraient défectueux quant à leur matière ou à leur fabrication devra être faite par écrit sans délais à DBINFORMATIQUE69 par le client et inclure toutes explications nécessaires.

Article 10 : Confidentialité et propriété intellectuelle

DBINFORMATIQUE69 et le client s'engagent réciproquement à garder strictement confidentielles toutes les informations portées à leur connaissance dans le cadre de la prestation de services et ce pour une durée de 2 ans à compter de la livraison. Dans la mesure où la livraison de toute prestations de services informatiques ou graphiques n'opère pas transfert de propriété de droits de propriété intellectuelle au profit du client, DBINFORMATIQUE69 reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, marques, prototypes, logiciels élaborés même à la demande du client, en vue de la fourniture des produits et services au client. Seul un droit d'utilisation lui est donné conformément aux conditions Générales inscrites sur les licences jointes aux logiciels. Le client s'interdit, en conséquence, toute reproduction ou exploitation desdits éléments sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de DBINFORMATIQUE69 qui pourra le cas échéant, la conditionner à une contrepartie financière.

Article 11 : Responsabilité

DBINFORMATIQUE69 déclare être assuré pour sa responsabilité civile auprès de la compagnie MACIF pour tous les dommages matériels et immatériels consécutifs à l'exécution de l'intervention ou à la prestation par son personnel ou ses collaborateurs.

En cas de force majeure, DBINFORMATIQUE69 ne sera pas tenu pour responsable vis-à-vis du client de la non-exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation contractuelle.

DBINFORMATIQUE69 ne sera en aucun cas responsable du contenu des ordinateurs, des fichiers qui s'y trouvent et de la gestion des licences de logiciels du client.

Ainsi DBINFORMATIQUE69 ne pourra être tenu pour responsable de la présence de logiciel non officiel ou « pirate » chez le client, ainsi que de la perte de données sur les postes ou le serveur.

Le client demeure responsable du contenu de ses installations et de son système d'information et doit effectuer une sauvegarde de ses données avant de confier à DBINFORMATIQUE69 une opération susceptible d'endommager les fichiers. Cette tâche de sauvegarde pourra être effectué par DBINFORMATIQUE par demande écrite par le client, avant le début des prestations.

L'intervention de DBINFORMATIQUE69 est une intervention de maintenance informatique et n'entraîne pas un transfert de responsabilité. A ce titre, DBINFORMATIQUE69 décline toute responsabilité en cas d'interruption de service Internet ou de perte de données causée par un fournisseur d'accès à Internet n'ayant aucun lien direct avec elle. De même, lorsqu'une prestation d'hébergement du site web ou du service e-mail a été demandée par le client, DBINFORMATIQUE69 ne pourra être tenu pour responsable des dommages directs ou indirects causés par une interruption temporaire des services.

Article 12 : Loi informatique et liberté

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant. L'acceptation des CGV par le client vaut accord à ce que ses données soient communiquées à des entreprises partenaires. Par conséquent, le client pourra être amené à recevoir de ces sociétés des propositions commerciales. Chaque client peut demander à ce que ses coordonnées ne fassent plus l'objet d'une communication à ces tiers par l'envoi d'une demande en ce sens à DBINFORMATIQUE69 en indiquant toutes ses coordonnées à cet effet.

Article 13 : Attribution de juridiction

Pour toutes contestations relatives aux prestations réalisées par DBINFORMATIQUE69 et à l'application ou à l'interprétation des CGV, seul sera compétent le Tribunal de Commerce de LYON.